

**SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2019**

**TABLES DES MATIÈRES**

<b>1. OUVERTURE .....</b>	<b>2094</b>
<b>2. ORDRE DU JOUR.....</b>	<b>2094</b>
2019 08 140 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2019 .....	2094
<b>3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX .....</b>	<b>2095</b>
2019 08 141 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2019.....	2095
2019 08 142 3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 JUILLET 2019.....	2095
<b>4. QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2019 .....</b>	<b>2095</b>
<b>5. PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....</b>	<b>2095</b>
<b>6. LES RAPPORTS.....</b>	<b>2095</b>
6.1 RAPPORT DU MAIRE.....	2096
6.2 RAPPORT DES COMITÉS.....	2096
6.3 RAPPORT DU D.G.....	2096
<b>7. ADMINISTRATION.....</b>	<b>2096</b>
2019 08 143 7.1. DEMANDE DE MME GENEVIÈVE TREMBLAY : SÉCURITÉ COIN LÉON-GÉRIN ET FAVREAU.....	2096
2019 08 144 7.2. COLLOQUE DE L'ADMQ – SEPTEMBRE 2019.....	2096
2019 08 145 7.3. RENOUELEMENT DE L'ASSURANCE CHEZ GROUPE ULTIMA.....	2097
2019 08 146 7.4. TOURNOI ANNUEL DU MAIRE DE WATERVILLE.....	2097
2019 08 147 7.5. DEMANDE DE COMMANDITE DU CDC (CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE)	
.....	2097
7.6 VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE TAXES – LE 7 NOVEMBRE 2019 – EXTRAIT DE L'ÉTAT –	
DÉPÔT DE LA LISTE.....	2098
<b>8. URBANISME.....</b>	<b>2098</b>
2019 08 148 8.1. NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU CCU (COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME).....	2098
2019 08 149 8.2. CONSULTATION PUBLIQUE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT : CONCORDANCE.....	2098
<b>9. VOIRIE MUNICIPALE .....</b>	<b>2098</b>
<b>10. HYGIÈNE DU MILIEU .....</b>	<b>2098</b>
2019 08 150 10.1. EMBAUCHE DE M. MICHEL POULIN COMME PERSONNE-RESSOURCE –CONCERNANT LA	
PROBLÉMATIQUE DES COLIFORMES TOTAUX DANS L'AQUEDUC.....	2098
10.2. DÉPÔT DU CERTIFICAT D'ÉTALONNAGE : CALIBRATION DÉTECTEUR PORTABLE .....	2099
2019 08 151 10.3. VÉRIFICATION DES DÉBITS MÈTRES – PROPOSITION 0402049 PAR ASISTO.....	2099
<b>11. SÉCURITÉ .....</b>	<b>2099</b>
<b>12. LOISIRS ET CULTURE.....</b>	<b>2099</b>
<b>13. CORRESPONDANCE .....</b>	<b>2099</b>
2019 08 152 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE.....	2099
<b>14. TRÉSORERIE .....</b>	<b>2099</b>
2019 08 153 14.1. RATIFIER LES COMPTES DE JUILLET 2019.....	2099
2019 08 154 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 5 AOÛT 2019.....	2100
14.3 DÉPÔT DU RAPPORT DE L'ACTIVITÉ DE FONCTIONNEMENT, L'ACTIVITÉ DES INVESTISSEMENTS ET	
L'ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, AU 31 JUILLET 2019 (ARTICLE 176.4 DU CODE MUNICIPAL) .....	2100
<b>15. VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS .....</b>	<b>2100</b>
2019 08 155 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE.....	2101

PROVINCE DE QUÉBEC

**Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 5 août 2019, à 19 h, présidé par Monsieur le Maire Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Émilie Groleau	Monsieur Yvon Desrosiers
Monsieur Jacques Ménard (absent)	Madame Line Gendron
Madame Lyssa Paquette	Monsieur Éric Leclerc (arrivé à 19h04)

Formant le quorum du Conseil municipal sous la présidence du maire.

Madame Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution comme suit :

**1. Ouverture**

**2. Ordre du jour**

**2019 08 140 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2019**

**1. Ouverture**

- 1.1. Moment de réflexion
- 1.2. Mot de bienvenue du maire
- 1.3. Présence des membres du conseil

**2. Ordre du jour**

- 2.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 août 2019

**3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)**

- 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2019
- 3.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juillet 2019

**4. Suivi des affaires découlant du point 3**

- 4.1. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

**5. Présence et période de questions**

- 5.1. Présence et période de questions

**6. Rapports**

- 6.1. Rapport du maire sur ses activités
- 6.2. Rapport des comités
- 6.3. Rapport du D. G.

**7. Administration**

- 7.1. Demande de Mme Geneviève Tremblay : Sécurité coin Léon-Gérin et Favreau
- 7.2. Colloque de l'ADMQ – Septembre 2019
- 7.3. Renouvellement de l'assurance chez Groupe Ultima
- 7.4. Tournoi annuel du maire de Waterville
- 7.5. Demande de commandite du CDC (Corporation de développement communautaire)
- 7.6. Vente des immeubles pour défaut de taxes – le 7 novembre 2019 – extrait de l'état – Dépôt de la liste

**8. Urbanisme**

- 8.1. Nomination d'un nouveau membre au CCU (Comité Consultatif d'Urbanisme)
- 8.2. Consultation publique schéma d'aménagement : Concordance

**9. Voirie**

Rien à signaler

**10. Hygiène du milieu**

- 10.1. Embauche de M. Michel Poulin comme personne ressource – concernant la problématique des coliformes totaux dans l'aqueduc
- 10.2. Dépôt du certificat d'étalonnage : calibration détecteur portable
- 10.3. Vérification des débits mètres – Proposition 0402049 par Asisto

**11. Sécurité**

Rien à signaler

**12. Loisirs et Culture**

Rien à signaler

**13. Correspondance**

13.1 Adoption de la correspondance

**14. Trésorerie**

14.1 Ratifier les comptes payés du mois de juillet 2019

14.2 Adoption des comptes à payer au 5 août 2019

14.3 Dépôt du rapport de l'activité de fonctionnement, l'activité des investissements et l'état de fonctionnement au 31 juillet 2019 (Article 176.4 du Code municipal)

**15. Varia et période de questions**

Rien à signaler

**16. Levée de l'assemblée ordinaire**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

**QUE** l'ordre du jour soit de la séance ordinaire du 5 août 2019 soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**3. Adoption des procès-verbaux**

**2019 08 141 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2019**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette  
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2019 soit adopté tel que rédigé

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2019 08 142 3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 JUILLET 2019**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron  
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

**QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juillet 2019 soit adopté tel que rédigé

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**4. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la session ordinaire du 2 juillet 2019**

La direction générale par intérim dépose son rapport sur le suivi du procès-verbal de la dernière session.

**5. Présences et période de questions.**

Sont présents : Madame Geneviève Tremblay et monsieur Stéphane Bourget, inspecteur en voirie.

Madame Tremblay explique la problématique de la vitesse et du danger que représentant le coin du chemin Favreau et Léon-Gérin.

**6. Les rapports**

## 6.1 RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire Bernard Marion a participé à 6 rencontres et/ou réunions à la MRC et à la municipalité.

## 6.2 RAPPORT DES COMITÉS

Madame la conseillère Émilie Groleau a participé à 2 réunions et/ou rencontres ;  
Madame la conseillère Lyssa Paquette a participé à 3 réunions et/ou rencontres ;  
Monsieur le conseiller Yvon Desrosiers a participé à 2 réunions et/ou rencontres ;  
Madame la conseillère Line Gendron a participé à 5 réunions et/ou rencontres ;  
Monsieur le conseiller Éric Leclerc a participé à 3 réunions et/ou rencontres.

## 6.3 RAPPORT DU D.G.

Le rapport et suivi de la direction générale est déposé.

## 7. Administration

2019 08 143

### 7.1. DEMANDE DE MME GENEVIÈVE TREMBLAY : SÉCURITÉ COIN LÉON-GÉRIN ET FAVREAU

**CONSIDÉRANT** que l'intersection du coin Léon-Gérin et Favreau présente une problématique pour la sécurité des citoyens de la municipalité ;

**CONSIDÉRANT** que la visibilité est réduite pour tourner du chemin Léon-Gérin vers le chemin Favreau ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a beaucoup de poids lourds qui ont déjà embarqué sur le rebord de la chaussée et/ou l'emprise gazonnée, ils se trouvent à briser le terrain du citoyen résidant à cet endroit ;

**CONSIDÉRANT** que la visibilité en hiver est problématique à cause du bordage de neige fait lors de l'ouverture des chemins ;

**CONSIDÉRANT** que la configuration du chemin est en pente et comporte un bon dénivelé;

**CONSIDÉRANT** qu'il n'y a pas de trottoirs pour les piétons ou de traverse piétonnière à cet endroit ;

**CONSIDÉRANT** que c'est un trajet pour les résidents des Collines Paisibles pour se rendre au centre du village et de l'école ;

**CONSIDÉRANT** que Mme Geneviève Tremblay est présentement propriétaire d'une garderie dans sa résidence située au coin de la route 206 (Léon-Gérin) et de la route 251 (Favreau) et que Mme Tremblay a fait une demande à la municipalité, afin de l'appuyer dans la démarche de rendre plus sécuritaire l'intersection du coin Léon-Gérin et Favreau;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la municipalité appuie la demande de Mme Geneviève Tremblay auprès du Ministère des Transports afin de rendre plus sécuritaire l'intersection de la route 206 et de la route 251 ;

**DE** faire parvenir la présente résolution au Ministère des Transports et à Mme Geneviève Hébert députée de Saint-François.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 08 144

### 7.2. COLLOQUE DE L'ADMQ – SEPTEMBRE 2019

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**D'**inscrire madame Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité, au Colloque de zone Estrie de l'Association des directeurs municipaux du Québec, qui se tiendra le 19 septembre 2019, au coût de 90.00 \$ incluant les taxes ainsi que les frais inhérents (déplacement).

**D'**autoriser la direction à faire le paiement à l'Association des directeurs municipaux du Québec – zone Estrie.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2019 08 145 7.3. RENOUELEMENT DE L'ASSURANCE CHEZ GROUPE ULTIMA**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**DE** renouveler la police d'assurance annuelle avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) au coût de 17 230 \$ incluant 273 \$ pour l'assurance bénévole et 218 \$ pour le camion totalisant la somme de 17 721 \$ pour la période du 7 août 2019 au 7 août 2020.

**D'**autoriser la direction générale à effectuer le paiement au Groupe Ultima Inc.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2019 08 146 7.4. TOURNOI ANNUEL DU MAIRE DE WATERVILLE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers  
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**D'**autoriser monsieur le maire Bernard Marion à participer à la partie de golf et au souper (2 personnes) du Tournoi de golf du maire de Waterville pour un montant de 165 \$.

**D'**autoriser la direction générale à faire l'inscription et le paiement.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2019 08 147 7.5. DEMANDE DE COMMANDITE DU CDC (CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE)**

**ATTENDU** que la Corporation de développement communautaire de la MRC de Coaticook demande une commandite pour la mise à jour de son calendrier en ligne ;

**ATTENDU** que cette ressource est le répertoire Web des ressources sociales, santé et communautaires de la MRC de Coaticook, et qu'il est le calendrier officiel des activités de la MRC de Coaticook ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**D'**autoriser une commandite de 100 \$ à titre de contribution symbolique, afin de soutenir la CDC dans ce changement.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**7.6 VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE TAXES – LE 7 NOVEMBRE 2019 –  
EXTRAIT DE L'ÉTAT – DÉPÔT DE LA LISTE**

La liste des dossiers concernés pour la vente des immeubles pour défaut de taxes sera transférée à la MRC de Coaticook.

**8. Urbanisme**

**2019 08 148 8.1. NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU CCU (COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME)**

IL EST PROPOSÉ monsieur le conseiller Yvon Desrosiers  
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** madame Geneviève Tremblay succède à monsieur Paul Viens au comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour un mandat de deux ans comme le stipule le règlement 287-2006.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2019 08 149 8.2. CONSULTATION PUBLIQUE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT : CONCORDANCE**

IL EST PROPOSÉ monsieur le conseiller Yvon Desrosiers  
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**Qu'une** consultation publique concernant la concordance du schéma d'aménagement ait lieu le 15 octobre 2019 à 19h, à l'hôtel de ville de Sainte-Edwidge-de-Clifton, afin d'informer les citoyens des changements et de recueillir leurs commentaires et suggestions.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**9. Voirie municipale**

Rien à signaler

**10. Hygiène du milieu**

**2019 08 150 10.1. EMBAUCHE DE M. MICHEL POULIN COMME PERSONNE-RESSOURCE –  
CONCERNANT LA PROBLÉMATIQUE DES COLIFORMES TOTAUX DANS L'AQUEDUC**

**ATTENDU** la problématique concernant la présence de coliformes totaux dans l'aqueduc ;

**ATTENDU** qu'il est préférable d'avoir une personne-ressource afin d'appuyer la Municipalité dans ses démarches de recherche ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**D'embaucher** monsieur. Michel Poulin, technicien en assainissement des eaux potables et usées, afin d'appuyer l'inspecteur municipal dans la recherche de solution au problème de coliformes totaux présents dans l'aqueduc de la municipalité,

**D'autoriser** une enveloppe budgétaire de 30 heures au taux horaire de 55 \$ de l'heure pour un montant de 1 650 \$ ;

**D'affecter et d'engager** les montants au poste budgétaire 02 41300 422.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**10.2. DÉPÔT DU CERTIFICAT D'ÉTALONNAGE : CALIBRATION DÉTECTEUR PORTABLE**

Le certificat d'étalonnage est déposé aux membres du conseil.

**2019 08 151 10.3. VÉRIFICATION DES DÉBITS MÈTRES – PROPOSITION 0402049 PAR ASISTO**

**ATTENDU** que la compagnie Asisto offre la vérification en vertu de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) du MAMH, du Règlement sur la déclaration des prélèvements en eau (RDPE) du MELCC et du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU) du MELCC ;

**ATTENDU** que les services proposés dans cette offre seront réalisés en conformité avec les exigences et les procédures décrites dans la SQEEP, le RDPE et le ROMAEU. ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**11. Sécurité**

Rien à signaler

**12. Loisirs et culture**

Rien à signaler

**13. Correspondance**

**2019 08 152 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;  
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

Que la liste de la correspondance à ce jour soit déposée en regard du conseil et versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**14. Trésorerie**

**2019 08 153 14.1. RATIFIER LES COMPTES DE JUILLET 2019**

**CONSIDÉRANT** que la direction générale dépose la liste des salaires et le rapport de trésorerie pour le mois se terminant le 31 juillet 2019 ;

**CONSIDÉRANT** que la direction générale dépose le rapport de la trésorerie, les chèques, les prélèvements et les dépôts directs payés après la séance du 2 juillet 2019 ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

**De ratifier** le paiement des salaires des employés et des membres du conseil pour le mois de juillet du chèque/dépôt 501310 au 501340 d'un montant de 15 189.26 \$ ;

**De** ratifier le paiement des comptes payés après le 6 mai 2019 d'un montant de 26 804.44\$ :

- Payé par chèque 4811 à 4816 au montant de 1 075.29 \$ ;
- Payé par prélèvement numéro 14069 à 14073 au montant de 619.49 \$ ;
- Payé par dépôt direct au montant de 0 \$.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2019 08 154 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 5 AOÛT 2019**

**CONSIDÉRANT** que la direction dépose la liste des comptes à payer au 5 août 2019 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

**D'**approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 152 247.55 \$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des activités de fonctionnement et des activités d'investissement ;

- comptes à payer par chèque 4817 au 4746 pour un montant de 28 367.07 \$
- comptes à payer par prélèvement 14074 au 14077 pour un montant de 6 161.50 \$
- comptes à payer par dépôt direct 605 au 621 pour un montant 117 718.98 \$

Je, Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants aux activités de fonctionnement et des activités d'investissement du budget, pour faire le paiement des comptes et déboursés d'un montant de 152 247.55 \$ au 5 août 2019.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**14.3 DÉPÔT DU RAPPORT DE L'ACTIVITÉ DE FONCTIONNEMENT, L'ACTIVITÉ DES INVESTISSEMENTS ET L'ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, AU 31 JUILLET 2019 (ARTICLE 176.4 DU CODE MUNICIPAL)**

Le rapport des états de fonctionnement est déposé aux membres du conseil.

**15. Varia et période de questions**

Information est donnée par la conseillère Lyssa Paquette qu'il existe une application disponible (Citizen) qui pourrait faciliter la gestion des alertes de la municipalité. Cette application est accessible sur Google Play et Apple Store. Une représentante de la compagnie sera présente au congrès de l'ADMQ.

Information est donnée par la conseillère Lyne Gendron que messieurs Christian Lanctôt et David Fauteux s'occuperont de la réparation des abris des joueurs Les travaux sont prévus le samedi 17 août et devront être complétés avant le tournoi prévu le 24 août prochain. Madame Émilie Groleau s'occupera de commander le matériel.

Puisque le bureau municipal sera fermé du 9 au 23 août inclusivement pour les vacances de la directrice générale par intérim, celle-ci demande que la séance de travail prévue au mois d'août soit annulée. Le message téléphonique sera modifié et le numéro de téléphone de monsieur Stéphane Bourget, inspecteur en voirie sera ajouté en cas d'urgence. L'information sera également mise sur Facebook.

Monsieur le maire, souhaite planifier une rencontre le 8 ou 9 août prochain avec madame Marie-Claude Bernard de la MRC de Coaticook concernant l'article 59.



Un comité a été formé (les conseillers Lyssa Paquette, Lyne Gendron et Yvon Desrosiers) afin de planifier une rencontre de consultation et d'information avec les citoyens concernant le budget 2020. Un rapport de revenus et dépenses devra être préparé avant la rencontre.

**2019 08 155 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

**DE** procéder à la levée de la séance, il est 21 h 40

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**Bernard Marion, maire**

Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

**Brigitte Desruisseaux**

Directrice générale et secrétaire-trésorière  
par intérim